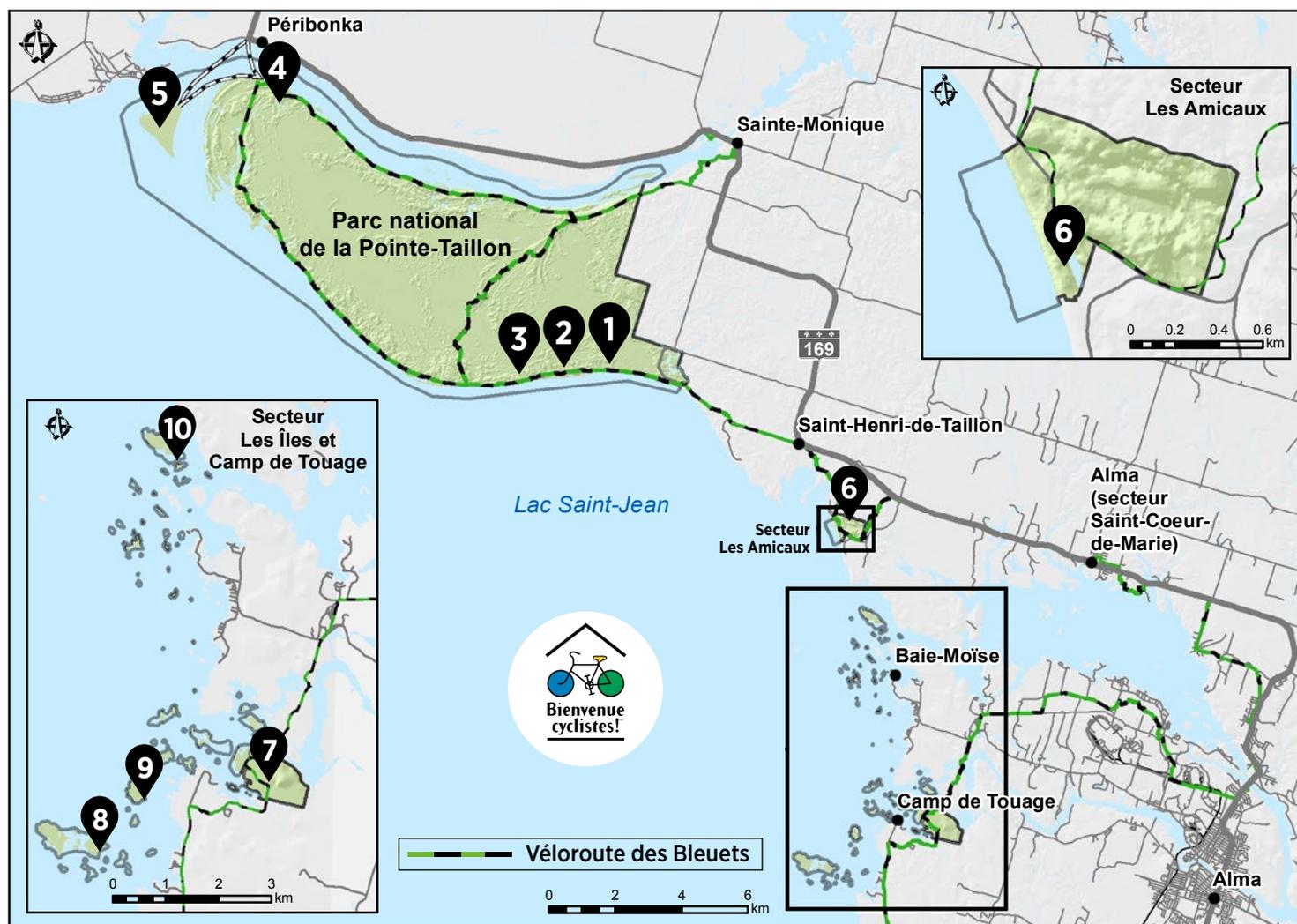


PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON

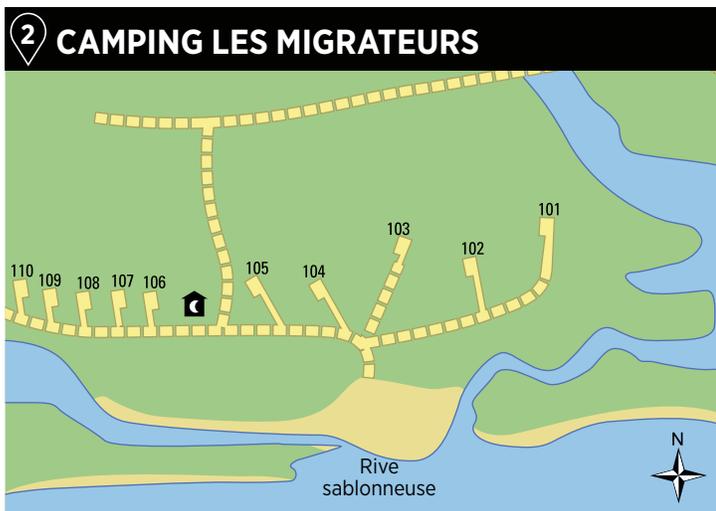
CAMPING



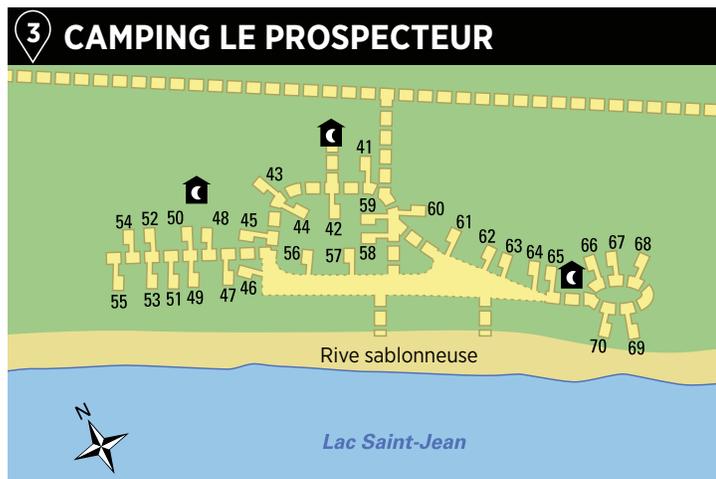
LOCALISATION	CAMPING	TYPE			ACCÈS				
	NOM	RUSTIQUE	PRÊT-À-CAMPER	AMÉNAGÉ	AUTO	VÉLO	VÉHICULE RÉCÉRATIF	NAVETTE	EMBARCATION
1	Les Castors	•				2 km			•
2	Les Migrateurs		•			3 km			•
3	Le Prospecteur	•				4 km			•
4	Pointe-Chevrette	•				20 km		Péribonka	•
5	Île-Bouliane	•						Péribonka	•
6	Les Amicaux		•		•	Véloroute			•
7	Camp-de-Touage		•	•	•	Véloroute	•		
8-9-10	Petite île Verte - Connelly - Beemer	•						Tax-îles	•

Secteur Pointe-Taillon

N'oubliez-pas! Les campings rustiques ne sont pas accessibles en voiture. On s'y rend à vélo, à pied ou en embarcation. Une remorque à bagages est offerte gratuitement. Il y a de l'eau potable uniquement au centre de découverte et de services ainsi qu'au centre de location. Prévoyez en apporter en quantité suffisante avant de partir en excursion ou lorsque vous regagnez votre camping.



- À 3 km de l'accueil et du stationnement
- Eau non potable et toilette



INFORMATIONS UTILES

Accès : Les campings ne sont pas accessibles en automobile. On peut s'y rendre à pied ou à vélo via la piste cyclable du parc et la Véloroute des Bleuets. Comme ils sont tous situés au bord de l'eau, on peut également s'y rendre par voie nautique (voir l'horaire de la navette de Péribonka).

Toilettes : Des toilettes sèches se trouvent dans chacun des campings.

Table et foyer : Chaque site dispose d'une table à pique-nique et d'un foyer.

Bagages : Une remorque à bagages est fournie pour transporter vos bagages jusqu'à votre site.

Forfaits vélo : Des forfaits sont offerts pour ceux qui souhaitent louer des vélos. Vous pourrez ainsi vous rendre plus facilement à votre site de camping et découvrir le parc à vélo.

Douches : Des douches sont disponibles dans le pavillon « Centre de location ».

Eau potable : Il n'y a pas d'eau potable dans les campings. Vous pouvez en apporter ou faire bouillir celle qui est disponible dans les points d'eau, en acheter ou remplir vos contenants à l'accueil.

Glace : Il est possible d'acheter de la glace à l'accueil du secteur Pointe-Taillon.

Bois : Vous pouvez acheter du bois ensaché, il suffit de le réserver à l'accueil lors de votre arrivée. Pour les campeurs se rendant à l'île Bouliane, il n'est possible d'acheter du bois que si vous utilisez le transport en navette. Veuillez noter que nous récupérons et réutilisons les sacs de plastique contenant le bois de chauffage.

CAMPING-VÉLOS-REMORQUE **111\$** /nuit /2 adultes
Pour les familles les vélos sont gratuits pour les enfants de 17 ans et moins.

LOCATION DE VÉLOS **43,75\$** nuit/adulte

Les campeurs peuvent louer des vélos pour 24 heures au tarif d'une journée (selon les heures d'arrivée et de départ du camping).

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour?
Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!



6 CAMPING LES AMICAUX

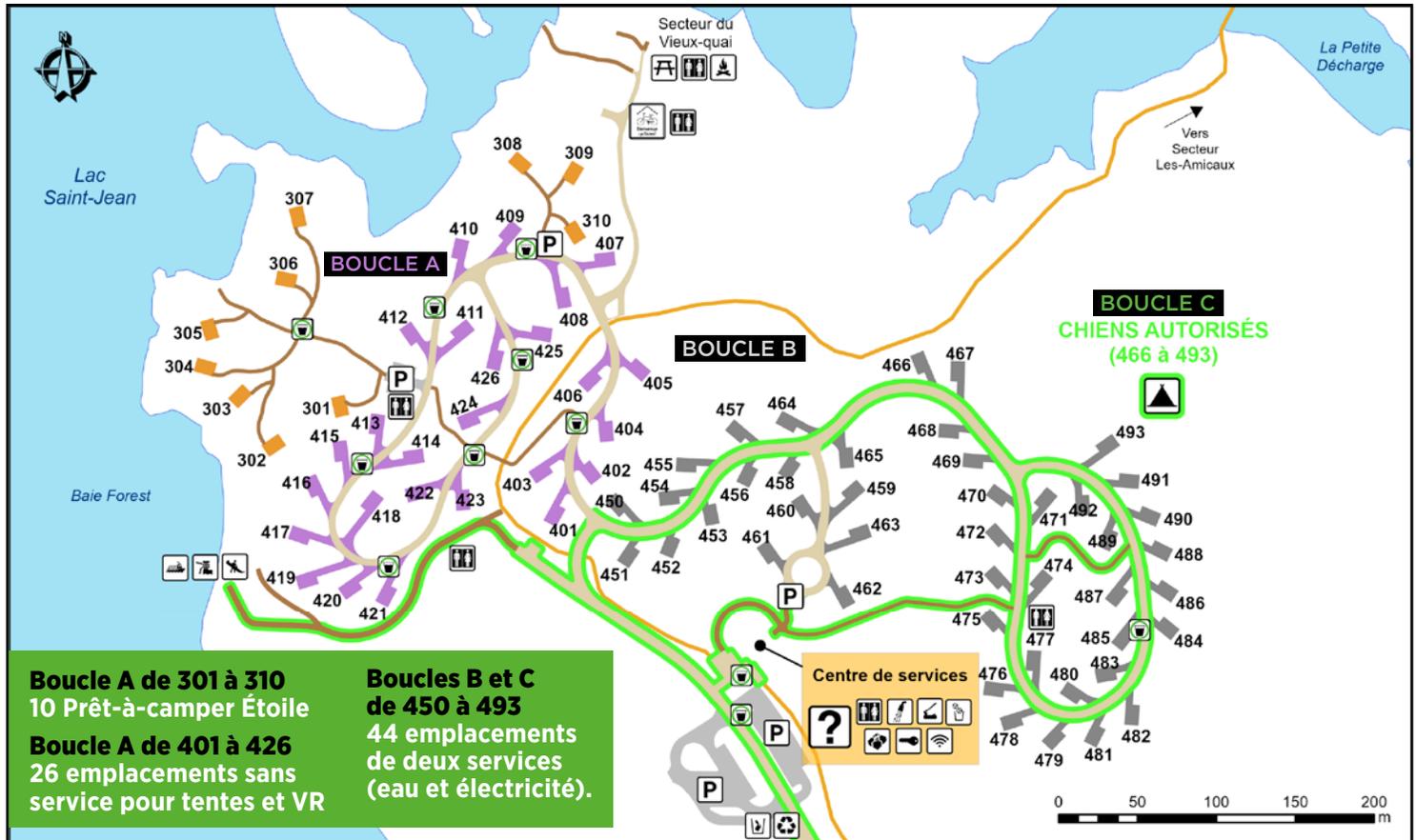


Secteur Les Amicaux

- L'eau est potable dans les sanitaires.
- Une remorque à bagages est fournie pour transporter vos bagages à pied jusqu'à votre tente (50 à 200 mètres).
- L'utilisation de la rive sablonneuse n'est pas exclusive aux campeurs.



Secteur Camp-de-Touage-Les-Îles



Boucle A de 301 à 310
10 Prêt-à-camper Étoile
Boucle A de 401 à 426
26 emplacements sans service pour tentes et VR

Boucles B et C de 450 à 493
44 emplacements de deux services (eau et électricité).

<p>Parc national de la Pointe-Taillon</p> <p>Secteur Camp-de-Touage-Les-Îles</p> <p>Camping Camp-de-Touage</p> <p>2022-05-17</p>	<p>? Accueil / Information</p> <p>A Aire de feu de groupe</p> <p>B Bois</p> <p>C Boutique</p> <p>D Déchêt</p> <p>E Douche</p>	<p>E Eau potable</p> <p>G Glace</p> <p>L Location</p> <p>M Mise à l'eau</p> <p>N Navette nautique</p> <p>P Pique-nique</p> <p>Q Quai</p>	<p>R Recyclage</p> <p>P Stationnement</p> <p>T Toilette</p> <p>W Wifi</p> <p>B Bienvenue cycliste</p> <p>P Piste cycliste</p>	<p>R Route</p> <p>C Camping aménagé 2 services</p> <p>P Camping aménagé sans services</p> <p>E Prêt-à-camper Étoile</p> <p>A Accès piétonnier</p> <p>C Endroit où les chiens sont autorisés</p>	<p>7</p> <p>CAMPING CAMP-DE-TOUAGE</p>
--	---	---	---	---	--

Faites partie de la solution

Nos parcs nationaux sont des lieux d'une richesse inestimable. Quelle chance de pouvoir les explorer, y séjourner et profiter des bienfaits de la nature! **Mais saviez-vous que leur mission consiste aussi à protéger ces territoires grandioses ainsi que la faune et la flore qu'on y retrouve?**

Cet héritage appartient à chacun d'entre nous et aux générations futures. Avec des millions de visites tous les ans, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents sur l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, il faut en prendre soin.

5 bons comportements à adopter

Ne nourrissez pas les animaux

Gardez vos distances quand vous les observez

Demeurez dans les sentiers

Ne ramassez pas d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Ayez en votre possession votre droit d'accès

HEURES D'ARRIVÉES ET DÉPART

ARRIVÉE :

15 h à 21 h – Camping rustique et camping aménagé.

Campement installé avant 22 h. L'accès peut être restreint après 22 h.

Disponibilité de l'emplacement non garantie avant 15 h.

17 h à 21 h – Prêt-à-camper et chalets

DÉPART :

12 h – Prêt-à-camper et chalets

14 h – Camping rustique et camping aménagé

Tout client qui ne se sera pas présenté 24 heures après sa date prévue d'arrivée et sans avis verra son emplacement reloué à la nuitée, et ce, à compter de 15 h chaque jour. La réservation d'un emplacement n'accorde pas la priorité pour le prolongement de son séjour au-delà des nuitées qui ont été payées.

- Veuillez noter que si la direction de l'établissement devait restreindre ou interdire l'accès à un plan d'eau pour la baignade, la pêche ou toute autre activité nautique, et ce, pour des raisons hors de son contrôle, aucune modification ou annulation ne sera acceptée, ni aucun remboursement effectué.
- Le non-respect de la réglementation peut donner lieu à des sanctions.

PRÊT-À-CAMPER TRADITIONNEL



RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Ne laissez pas de traces de nourriture ou produit odorant (incluant les eaux de vaisselle) à portée des animaux pour éviter de les attirer.
- Pour conserver la quiétude des lieux, le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 10 h et 20 h.
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes (max. 4 adultes pour le prêt-à-camper traditionnel).
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 2 tentes ou 1 équipement récréatif immatriculé, 1 tente et une tente-cuisine sans fond là où les dimensions le permettent.
- Jusqu'à 2 véhicules peuvent être stationnés par emplacement si le stationnement est autorisé et accessible.
- Si vous recevez des visiteurs, ceux-ci doivent payer leur autorisation d'accès (sepaq.com/accesparcs) et doivent quitter le parc avant 22 h.
- Si vous désirez écouter de la musique à l'extérieur, nous vous demandons d'utiliser des écouteurs.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir.
- L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
- La vitesse maximale permise dans les secteurs de camping est de 10 km/h.
- Veuillez déposer vos matières résiduelles dans les contenants prévus à cette fin. Disposez vos déchets et récupération, à l'endroit désigné. Ne brûlez ou ne déposez aucun déchet dans les ronds de feu.
- Les prêt-à-camper sont non-fumeurs.
- Nous vous prions de laisser les lieux dans l'état où vous les avez trouvés, tous les éléments doivent être propres et bien rangés, incluant la vaisselle. Un contrevenant pourrait se voir facturer des frais supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est interdit d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet.

sepaq.com/camping
1 800 665-6527 | 418 347-5371

